

L'EDUCATEUR de JEUNES ENFANTS

NI PARENT, NI ENSEIGNANT, NI SOIGNANT QUI EST-IL ?

Remplaçant depuis 1973 les Jardinières d'enfants, les Educateurs de Jeunes Enfants (E.J.E.) appartiennent à la famille des Travailleurs Sociaux. Ils sont encore peu connus bien qu'il y ait actuellement environ 15.000 professionnels en France. Cette profession s'est ouverte aux hommes, la psychologie de l'enfant ayant montré toute l'importance de la présence de l'image paternelle auprès des petits.

Alors que la jardinière d'enfants était appelée à travailler essentiellement en jardin d'enfants de 3 à 6 ans, l'E.J.E. a sa place maintenant dans les lieux d'accueil, de soins et de loisirs des enfants de 0 à 6 ans.

Après avoir tenté de définir le rôle de l'E.J.E., puis abordé sa formation, nous précisons ses différents secteurs de travail.

I.- ROLE de l'E.J.E. .-

Couramment, l'E.J.E. est vu comme celui qui garde les jeunes enfants, les éveille, joue avec eux. Cette vue de la réalité n'est-elle pas trop partielle?

En effet, dans les différentes institutions où il travaille maintenant, l'E.J.E. est bien rarement seul responsable d'un groupe d'enfants : il est amené à travailler en relation avec les autres professionnels de la petite enfance et à tenir compte de l'environnement socio-culturel des enfants dont il a la charge.

Nous allons voir quelles sont ses fonctions essentielles :

a) Fonction éducative

"Le premier objectif de la profession, le plus connu, est de répondre à l'ensemble des besoins de l'enfant de moins de 6 ans, lorsque celui-ci est hors de sa famille. Il s'agira donc

..../..

2.-

de viser à un développement -le plus complet possible-, en offrant à l'enfant un milieu de vie et des soins qui tiennent compte de ses besoins propres -qu'ils soient d'ordre affectif, physique et intellectuel- et de ce qui les différencie de ceux des adultes : rythme de vie, capacité d'attention, richesse de la vie fantasmagique, etc ..." (1)

Cette action éducative s'accomplit à travers des moments, des lieux, des activités propres à l'âge du groupe auquel s'adresse l'éducateur :

- un aménagement des lieux bien conçu à partir d'un matériel judicieusement choisi sera l'un des facteurs favorable à l'éveil sensori-moteur du petit : en effet, il lui permettra de manipuler, expérimenter, s'exprimer, créer, tout en l'aidant à devenir progressivement autonome.

- des activités variées, individuellement ou en petits groupes (jeux, chants, comptines, histoires, activités manuelles, psychomotricité, activités d'expression ...) développeront harmonieusement le langage, l'attention, la mémoire, l'habileté, la motricité, l'éveil sensoriel.

L'E.J.E. sera là pour proposer ces activités, les organiser et éventuellement stimuler les enfants qui en ont besoin.

- dans les différents moments de la vie quotidienne, (accueil, repas, sommeil, propreté, habillage etc ...) l'E.J.E. aura le souci d'être attentif au rythme de chaque enfant. Ce sont les moments privilégiés d'une relation plus individualisée grâce à une présence attentive visant au plein épanouissement de l'enfant.

L'action éducative de l'E.J.E. ne pourra être bénéfique qu'éclairée par une observation longue, précise et nuancée faisant apparaître les besoins profonds de l'enfant. Celle-ci s'appuyant sur la connaissance de la psychologie de l'enfant éclairera constamment son attitude et elle est une des exigences essentielles demandées aux éducateurs.

..../..

(1) J. DAVALLON : Les éducateurs de jeunes enfants
Collection "Mésopé" Ed. Privat p. 38

Dans cette observation, l'E.J.E. prendra en compte les composantes de l'environnement de l'enfant : son passé, sa structure familiale, son milieu socio culturel. Ainsi, s'il exerce en crèche collective, en foyer de l'enfance, en halte-garderie ... son rôle sera différent et il adaptera son action éducative aux besoins propres du groupe d'enfants, aux objectifs de l'institution et aux possibilités de l'équipe en place.

b) Fonction sociale

En quoi l'E.J.E. est-il travailleur social?

En raison des nouveaux secteurs de travail qui leur sont ouverts, les E.J.E. travaillent maintenant très fréquemment au sein d'une équipe pluridisciplinaire, celle-ci pouvant comprendre des puéricultrices, des auxiliaires de puériculture, des assistantes maternelles, des assistantes sociales, des médecins, des psychologues, des instituteurs ...

Ceci permet de nombreux échanges enrichis par les regards souvent complémentaires des différents professionnels de la petite enfance. L'E.J.E. aura le souci de favoriser les relations entre ces différentes personnes qui s'occupent de l'enfant afin d'éviter au maximum le morcellement préjudiciable à son épanouissement.

Son rôle auprès des parents est également très important. D'une part, ceux-ci l'aident à compléter la connaissance de l'enfant et de son milieu socio-culturel. D'autre part, il informera les parents du comportement de leur enfant pendant le déroulement de la journée. Enfin, il cherchera à les faire collaborer à la vie de l'établissement chaque fois que ce sera possible (animation d'ateliers, création de matériel, projections ...)

Tous ces moments seront également l'occasion d'échanges plus approfondis sur l'enfant, sur les problèmes d'éducation ...

Ainsi, ce souci de coordination et de concertation pour une action éducative commune permettra le développement le plus harmonieux possible du petit.

../..

Nous n'oublierons pas son rôle capital au niveau de la prévention. Par son observation continue, il pourra dépister les retards ou anomalies du développement moteur ou affectif (prévention secondaire), orientant alors les familles dès que possible vers les services spécialisés. Mais il aura essentiellement à créer un environnement qui assurera à l'enfant un bon développement, évitant ainsi l'installation de troubles ou de carences (prévention primaire).

"On pourrait même dire, si cela avait un sens, que l'E.J.E. intervient "avant" la prévention primaire. Chercher à éviter les causes de déficience, c'est penser à partir du "négatif" c'est-à-dire à partir de l'inadaptation possible, tandis que l'action de l'E.J.E. se réfère d'abord à l'image positive : celle d'un futur adulte autonome ... L'E.J.E. assure de fait, par sa pratique, une prévention primaire globale, autrement dit, il assure une protection de l'enfant". (1)

Maintenant, nous allons voir que, selon le type d'institution où l'E.J.E. travaillera, il sera amené à donner plus ou moins d'importance aux différents rôles que nous avons mis en évidence.

II.- DEBOUCHES et SECTEURS DE TRAVAIL ..

La profession a beaucoup évolué au cours des dix dernières années. Alors qu'elle s'exerçait essentiellement dans le cadre classique des jardins d'enfants privés et des garderies, elle se situe désormais essentiellement dans les secteurs sanitaires, socio éducatifs ou de loisirs.

Secteur sanitaire :

- dans les services hospitaliers accueillant des enfants
- dans les aerioms, préventorioms, maisons de convalescence, son rôle est autant de permettre aux enfants de vivre moins douloureusement leur hospitalisation ou leur convalescence sur le plan affectif, que de leur permettre des moments de jeu individuellement ou en groupe.

../..

(1) Opus cité p. 99

Secteur socio éducatif : crèches collectives et familiales, haltes-garderies, foyers de l'enfance, pouponnières, foyers maternels, colonies maternelles, centres sociaux, ... ou tout autre lieu de garde. C'est là que son action éducative trouvera en premier lieu sa place.

- . en crèches collectives où sa présence est obligatoire pour plus de quarante enfants, plus souvent responsable du groupe des "grands" de 2 à 3 ans, l'E.J.E. est, depuis peu, parfois amené à travailler également avec les bébés.
- . en crèches familiales, il aura un rôle important d'animation auprès des enfants et des assistantes maternelles.
- . dans les haltes-garderies, il pourra soit travailler en collaboration avec une infirmière, une puéricultrice, soit avoir la responsabilité de la direction.

Secteur de loisirs : (ateliers d'expression, ludothèques, bibliothèques ...) où il pourra adapter aux petits des techniques acquises au cours de sa formation.

Les établissements dans lesquels travaillent les E.J.E. sont nombreux : il peut s'agir soit d'établissements privés, soit d'établissements rattachés à des services publics, semi publics ou subventionnés, tels les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance, les caisses d'allocations familiales, l'assistance publique, la S.N.C.F.

III.- LA FORMATION .-

La formation des E.J.E., sanctionnée par un diplôme d'Etat, est assurée en deux années par des centres de formation agréés et subventionnés par le Ministère de la Solidarité.

L'admission dans les centres a lieu sur examen de sélection. Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins et du niveau de terminale (le baccalauréat est demandé par la plupart des centres).

..../..

Les études sont gratuites et les élèves ont le statut d'étudiants. Les études comprennent une formation théorique dans les Centres.

Le programme de ces études a été fixé par le décret du 11.01.73 instituant le diplôme d'Etat.

- = les stages pratiques sont effectués dans les différents types d'établissements sociaux, éducatifs et sanitaires qui accueillent des enfants de moins de 6 ans et sont répartis sur 36 semaines de présence effective.
- = la formation théorique et technique comporte trois grands axes :
 - . étude de l'être humain et son développement physique et psychique, en insistant sur la connaissance de l'enfant de moins de 6 ans.
 - . étude de l'homme et de son milieu : informations sociologique, juridique et administrative - formation psychosociologique personnelle.
 - . préparation technique de l'E.J.E. : connaissance des méthodes pédagogiques, apprentissage des méthodes et techniques favorisant le développement des jeunes enfants sous tous ces aspects apprentissages personnels (éducation musicale, corporelle, manuelle, littérature enfantine, sciences de la nature ...)

En conclusion, il est à noter qu'actuellement, d'autres secteurs de travail semblent s'ouvrir et la profession pourrait se développer dans de nouvelles structures, l'E.J.E. travaillant soit en prise directe avec de jeunes enfants, soit indirectement auprès d'adultes eux-mêmes responsables d'enfants (parents, assistantes maternelles ...).

E. LACROIX et F. LAVELLE
Directrices d'un Centre d'E.J.E.

La liste des Centres de Formation d'E.J.E. peut être obtenue au Secrétariat du Comité d'Entente 31, rue de l'Abbé Grégoire 75006 PARIS.